

D'abord nous vous remercions pour cet énorme travail déjà réalisé pour ce LIEN qui nous permet d'éviter l'agglomération de Montpellier lorsque nous voulons aller vers l'est... Nous attendons avec impatience de pouvoir maintenant éviter la traversée de Grabels engorgée en particulier et celle de St-Gély en empruntant la déviation au plus près de chez nous. Aussi le premier tracé précédemment accepté, la variante actuelle A1 est la seule défendable sur le plan efficacité, environnemental et humain. Les autres variantes nord du lien sont catastrophiques pour les populations locales, leur environnement et la nature (importance de la flore et la faune avec deux ZNIEF impactés : celle du Bois noir et celle du Rouquet, partie sud-est de la ZNIEF garrigues boisées du nord-ouest montpelliérais ) notamment en raison du fort relief naturel : il faut en rester au tracé sud initialement proposé avec échangeur au nord de Grabels

En effet, il faut éviter que cette route nouvelle ne crée une coupure continue entre les communes du Pic Saint-Loup et l'agglomération car elle ne doit pas être seulement un contournement reliant directement A75 et A9 mais surtout détourner la circulation des pénétrantes nord-sud avec leurs points noirs de bouchons aux entrées nord de Montpellier, offrant d'autres itinéraires et accès, facilitant les échanges et les liaisons est-ouest.

Professionnellement en charge de la préservation du patrimoine (je suis chargé d'études à la DRAC ministère de la culture), je dois vous signaler mon inquiétude sur les tracés nord qui porteraient gravement atteinte aux paysages naturels mais aussi anthropiques, au potentiel archéologique encore mal connu : les bois de Valène en particulier recèlent des vestiges néolithiques non répertoriés (fonds de cabanes notamment). Tout ce secteur de collines boisées entre Viols-en-Laval, Viols-le-Fort, Argelliers, Murles, Vailhauquès et Combaillaux est en effet riche d'indices préhistoriques (mégolithes, village préhistorique de Cambous, etc...) ou plus récents (charbonnières, fours à chaux primitifs, etc... ruines de la ferme fortifiée médiévale de Calages, mas, etc... site archéologique avec vestiges classés au titre des monuments historiques du roc de Pampelune à la limite sud-est d'Argelliers). Des dolmens ont été repérés à la bergerie Azétha, vers Murles. Des découvertes de surfaces ont notamment été signalées sur deux collines de Combaillaux, notamment sur les hauteurs de Coste-Rascle à l'ouest du village, et de Nauribel, route de Grabels (néolithique). Par ailleurs il existe un site inscrit en 1985 sur le village médiéval fortifié de Combaillaux (dont remparts sont bien identifiables) et ses pentes sud, protection au titre des sites qui mériterait d'être étendue voire faire l'objet d'une AVAP (aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine) compte tenu de la qualité des paysages notamment. Un autre site inscrit protège depuis 1942 la zone prévue pour le départ d'un des tracés nord, au bois du Rouquet sur St-Gély. Ce domaine du Rouquet en limite des communes de St-Gély et des Matelles) fait d'ailleurs l'objet actuellement d'une procédure de protection au titre des monuments historiques. J'ajoute que de nombreux puits anciens couverts situés sur Combaillaux, marquant la rupture de pente entre collines et plaine participent au patrimoine vernaculaire à préserver d'autant qu'il sont le témoin du riche et fragile sous-sol hydrographique. Un inventaire de ce patrimoine révélerait maints autres éléments intéressants à prendre en compte. Les domaines agricoles historiques et anciens mas impactés sont nombreux : Montlobre (Vailhauquès), Mas de Gentil, Puech de Fourques (l'Oulivié), la Jasse, Chabaudy, Pierrette (Combaillaux), Laval, Rouquet (St-Gély) et Galabert (les Matelles), Tribes (Murles)...

Il existe un dessin aquarellé par le grand dessinateur du 19e s. Jean-Marie Amelin à la Médiathèque d'agglomération Emile Zola de Montpellier qui a justement choisi de représenter ces collines de Combaillaux, vues du sud, de la plaine de la Mosson, avec le double village de Combaillaux et des Sajolles, daté de 1834.

Sur un autre plan, je crains beaucoup le bruit et la pollution de l'air et de l'eau que généreraient d'abord les travaux puis ensuite une circulation intense dans ces collines resserrées où la résonance du trafic ne pourrait être évitée.

Comptant sur votre compétente vigilance à toutes ces questions, nous vous prions de croire à ma confiance attentive.

Yvon Comte, chargé d'études documentaires principal à la conservation régionale des Monuments historiques et Geneviève Comte Lastiolas